



Natura 2000

SITE FR9301509 PIOLIT - PIC DE CHABRIERES
Réunion du comité de pilotage n°2 (phase animation)
12 décembre 2011, 14h, Mairie de Chorges

Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian DURAND

1. Composition de l'assemblée

Présents (22) :

- Christian Durand : Maire de Chorges et Président du CoPil
- Claude Vincent : conseiller municipal à la commune de Chorges
- Yves Blanc : adjoint à la commune de Prunières
- Jean-Luc Espitallier : conseiller municipal à la commune d'Ancelle
- Claude Bussy : conseiller municipal à la commune de Saint-Apollinaire
- Agnès Vivat : animation départementale Natura 2000
- Julie Tournadre : chargée de mission Natura 2000
- Claudine Potin : DDT 05 (SEEN)
- Catherine Montrozier : Chambre d'Agriculture 05
- Bertrand Liénard : ONF
- Guillaume Verdier : ONEMA
- Celine Kernen : SCOT Gapençais
- Marc Corail : CRAVE
- Roger Garcin : chercheur au CRBPO – MNHN Paris
- Benoît Roustang : SIVU Morgon-Champsaur
- Daniel Payan : ACCA commune de Chorges
- Pierre Salomé : SAPN
- Alain Escallier : GP Combe Belle
- Roland Arnaud : Agriculteur
- Albert Delannoy : LPO
- Erik Foucart : LPO
- Céline Faure : GCP

2. Ouverture de la séance et ordre du jour

Christian Durand ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence. Il introduit la réunion en présentant l'ordre du jour et incite les représentants des communes concernées par le site à prendre la parole et à s'engager dans le programme d'actions 2012.

Ce CoPil est le second de la phase animation, il permet de faire un premier bilan des actions menées depuis que la commune de Chorges a bien voulu prendre l'animation du DocOb en 2009.

L'ordre du jour est le suivant :

- présenter le bilan de l'année 2011 (contractualisation, animations, communication...)
- définir le programme d'actions à mettre en œuvre en 2012
- aborder toute question relative à l'actualité Natura 2000 (évaluation des incidences, projet RTE...)

3. Présentation du bilan de l'animation 2011

Julie Tournadre, chargée de mission Natura 2000 pour le site « Piolit-Pic de Chabrières » s'appuie sur un diaporama afin de présenter les actions menées au cours de l'année 2011.

- Les contrats prévus et signés avec la commune de Chorges en 2010 ont pu être réalisés en 2011. Le 1^{er} contrat concernait la réfection du captage de la source de Salados, les travaux ont été effectués au printemps 2011. La source a été captée à l'aide d'un drain agricole, un regard a été installé et deux abreuvoirs en mélèzes ont été mis en place pour le bien être de la faune sauvage. Le 2nd contrat concernait la réhabilitation de stations d'Astragales queue de renard en cours de fermeture. Une zone d'environ 1ha a ainsi pu être débroussaillée afin de ré-ouvrir le milieu et de favoriser l'extension de la plante. Un ancien sentier menant à la carrière de marbre rose de Salados a pu être dégagé de cette manière.
- Il n'y a pas eu de MAEt signée en 2011. Toutefois, la MAET signée en 2010 avec un éleveur individuel sur la commune de La-Bâtie Neuve a fait l'objet d'un suivi particulier. Les travaux de réouverture préconisée en année 1 ont été réalisés par l'éleveur lui-même à l'automne 2010 après un marquage des pieds d'Astragales queue de renard et les brebis ont pu venir pâturer le secteur pendant 5 jours en octobre 2011.
- Une étude menée par Terr'Aménagement a été initiée en janvier 2011 à la demande de la commune de Chorges et de Prunières afin d'établir un diagnostic territorial de la structure foncière et de l'utilisation des espaces pastoraux sur le secteur Natura 2000 de ces deux communes. Cette étude se déroule en 2 phases et devrait aboutir à la définition d'un plan d'utilisation pastorale afin de valoriser la zone par le biais de MAEt. La 1^{ère} phase est achevée et devrait faire l'objet d'un rendu dès le mois de janvier 2012 auprès des deux communes concernées. **Mme C. Montrozier** (Chambre d'Agriculture) présente brièvement les 1ers résultats de l'étude, les difficultés rencontrées et confirme l'organisation d'une réunion début 2012 pour poursuivre l'étude et la recherche de solutions.
- La période estivale 2011 a été l'occasion de faire des suivis d'espèces d'intérêts communautaires, notamment sur les deux espèces ayant favorisé la désignation du site « Piolit-Pic de Chabrières », à savoir l'Astragale queue de renard et la Potentille du Dauphiné. **Melle A. Vivat** en charge de l'animation départementale et compétente en terme de suivi flore a ainsi pu suivre ces deux espèces et évaluer leur état de conservation. Un comptage et un repérage des pieds au GPS ont permis de cartographier à l'aide du SIG les stations connues du site. L'animation Natura 2000 départementale a établi un partenariat avec le réseau des acteurs de la conservation Alpes-Ain afin de mettre en place des observatoires et des protocoles de suivi pour étudier dans le détail ces espèces inscrites au patrimoine européen.
- 3 panneaux d'information et de sensibilisation du grand public ont été réalisés et disposés dans 3 des communes appartenant au site. La maquette de ces panneaux a été conçue en concertation avec les services compétents de la DREAL Paca, de la DDT05 et du Parc National des Ecrins. Ils ont été disposés aux endroits stratégiques et fréquentés en bordure du site et à proximité de places de stationnement. Ces 3 panneaux ont été financés respectivement par les communes de La Bâtie-Neuve, Chorges et Saint-Apollinaire.
- Un programme d'animations estivales 2011 a été organisé et intégré dans la politique de développement touristique du territoire. Ainsi, dans le cadre de l'année internationale des forêts et des chauves-souris, des animations spécifiques liées à ces thématiques ont été organisées en partenariat avec les communes du site, les associations locales, les offices du tourisme et les professionnels de l'environnement. 5 animations ou sorties naturalistes de mai à septembre se sont déroulées sur la commune de Chorges et de la Bâtie-Neuve et ont à chaque fois rencontré un certain succès.
- En ce qui concerne la communication, une seconde lettre « Infosite » vient de paraître. Elle est diffusée au format .pdf par courriel à un réseau de contacts important sur le territoire et envoyé au format papier à chaque commune du site (200 exemplaires par communes). Un tirage supplémentaire peut être prévu dans le cas où le nombre d'impression prévu ne suffirait pas. De plus, le site Internet du réseau départemental Natura 2000 tente de mettre en ligne les informations actualisées site par site. Pour rappel l'adresse est : <http://hautes-alpes.n2000.fr/piolit>.

4. Définition du programme d'animation 2012...

Julie Tournadre présente au CoPil les grandes orientations d'actions envisagées en termes de contractualisation, de promotion de la charte, d'éducation à l'environnement et de communication. Les membres du CoPil peuvent intervenir à leur guise et ajouter leurs commentaires.

- Un projet de contrat « bois sénescents » est en réflexion sur la commune de la Bâtie-Neuve en forêt domaniale du Sapet. Ce type de contrat pourrait favoriser la présence d'espèces d'intérêts communautaires observées dans ce secteur (chiroptères, chevêchette...) Une nouvelle circulaire régionale fixe les critères d'éligibilité de ces nouveaux contrats Natura 2000. Une sortie avec les agents ONF du secteur pourra être envisagée au début de l'année 2012 afin de se rendre compte de la potentialité d'une telle mesure compatible avec le plan de gestion forestier. **B. Liénard** (ONF) évoque en effet le fait de travailler sur le projet en amont avec les agents de secteur et des services de l'Etat comme cela a déjà été fait sur d'autres sites du département. Il se tient à disposition pour épauler la commune si besoin.
- D'autres contrats en faveur de la restauration et de l'entretien des points d'eau sur le site pourraient être prévus sur les zones d'alpage dans le but de maintenir la présence d'espèces liées aux zones humides mais également de remplir les fonctions d'abreuvement des troupeaux.
- A l'issue du diagnostic réalisé par Terr'Aménagement sur les communes de Chorges et de Prunières, des MAEt pourraient être signées avec des éleveurs travaillant sur le secteur Natura 2000 et ayant déclaré de nouvelles surfaces à la PAC en 2012.
- D'autres espèces d'intérêts communautaires sont présentes à proximité mais hors du site Natura 2000, il n'est pas malheureusement possible d'établir de nouveaux contrats en leur faveur. Cependant, une convention est à l'étude entre le CEN et la commune de Chorges pour la restauration de milieux favorables au maintien des populations de crapaud sonneur à ventre jaune. De plus, en ce qui concerne les zones humides, une nouvelle campagne va être initiée en 2012 afin d'établir des MAEt sur les zones humides où sont présentes des espèces d'intérêts communautaire à la fois dans et hors site Natura 2000 ; un point positif pour les zones humides de la vallée de l'Avance et le Marais de Chorges qui ne disposent d'aucun plan de gestion actuellement.
- La charte du site « Piolit-Pic de Chabrières » étant validée depuis 2009, celle-ci est effective et peut être signée par tous les propriétaires de parcelles inscrites dans le site et souhaitant s'engager dans la préservation de la biodiversité en respectant un « code de bonnes pratiques ». La promotion de la charte se fera prioritairement en direction des grands propriétaires fonciers du site, à savoir les communes et l'ONF en particulier. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier de l'exonération de la TFPNB à l'issue de la signature.
- Le suivi d'espèces d'intérêts communautaires se poursuit en 2012 avec un point particulier sur les stations de Potentille du Dauphiné et d'Astragales queue de renard ayant fait l'objet de contrats précédemment. Une veille écologique pourra également se faire sur les espèces hors site, à savoir l'écrevisse à pattes blanches, les colonies de grands rhinolophes...
- En ce qui concerne la communication, les actions engagées chaque année avec l'office du tourisme de Chorges seront poursuivies et étendues aux 5 communes appartenant au site « Piolit-Pic de Chabrières ». Des animations spécifiques à destination du jeune public et/ou des scolaires pourraient voir le jour grâce à des outils/maquettes pédagogiques développés par l'URVN de Paca. Pour rappel, l'animation départementale met à disposition des communes qui le souhaitent 6 panneaux d'exposition expliquant la démarche Natura 2000 dans les Hautes-Alpes ; un site web recense les sites Natura du département et met à jour régulièrement les informations site par site (<http://hautes-alpes.n2000.fr/>). Une exposition sur le sonneur à ventre jaune est actuellement en cours d'élaboration et pourra être à la disposition des communes concernées par la présence de l'espèce dès le début de l'année 2012 sur simple demande à l'animatrice départementale. Enfin, en fonction des besoins et des demandes des membres du CoPil, une plaquette de communication à destination du grand public sur le modèle de la plaquette départementale pourra être déclinée site par site.

- Un projet de création de sentier patrimoniale, historique et naturel est en cours de réflexion sur le secteur de Salados. En effet, la zone d'étude est très riche à plusieurs points de vue puisque c'est le secteur d'extraction d'une ancienne carrière de marbre rose utilisée jusque 1930, on y trouve également des anciennes meules d'avant 1800 sur des pelouses sèches subalpines où sont présentes de nombreux pieds d'Astragales queue de renard. La commune de Chorges par le biais de son service Patrimoine doit approfondir les investigations et associer la commune de Prunières dans cette réflexion qui se trouve en limite du site du projet. Les membres du CoPil, notamment **M. Corail** (PNE), **C. Potin** (DDT), **C. Vincent** et **Y. Blanc** (élus), indiquent leur intérêt et leur motivation à travailler sur le projet de création d'un sentier patrimonial naturel et historique. Un projet de ce type a été cofinancé par Natura 2000 dans le Guillestrois sur les usages anciens des plantes locales. Des panneaux d'explications pourraient être élaborés et mis en place sur le secteur. Pour ce faire, il faut constituer un groupe de travail spécifique au projet.

5. Points sur l'actualité

Julie Tournadre présente au CoPil les points d'actualité concernant la démarche Natura 2000 dans le département et au niveau national.

- Il s'agit d'une part de faire le point sur le nouveau régime des évaluations des incidences. Les projets soumis à évaluation des incidences sont indiqués dans la liste nationale de référence publiée par décret (1) du 9/04/2010 et complétée par une liste locale définie par arrêté préfectoral le 7/06/2011. Une 2^{ème} liste nationale publiée par décret (2) le 16/08/2011 prévoit d'encadrer les projets jusqu'alors non soumis à un encadrement spécifique au niveau de la réglementation (ex : organisation de manifestations sportives en milieu naturel...); cette liste nationale sera complétée par une liste locale en cours d'élaboration au niveau départemental. Pour rappel, les services de l'Etat (DDT et DREAL) se tiennent à disposition des porteurs de projet pour plus d'informations sur le sujet.
- Un autre point d'actualité concerne le projet de rénovation du transport électrique de la Haute Durance. Le tracé envisagé par RTE pour la ligne haute tension à 225 000 volts en aérien traverse en grande partie le site Natura 2000 du « Piolit-Pic de Chabrières » sur les communes de La Bâtie-Neuve, Chorges et Prunières notamment. Ce tracé entraînerait d'importants dommages sur les habitats et les espèces d'intérêts communautaires du site. Aussi, un large débat oppose les associations de protection de la nature aux services du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le département. Les communes ont appelées à se prononcer sur le tracé des nouvelles lignes après la phase d'enquête publique prévue dès le mois de mai 2012, suite à quoi la préfecture de département validera ou non le projet de rénovation de la ligne Haute Durance.
- Le dernier point d'actualité est le renouvellement de la convention d'animation du site « Piolit-Pic de Chabrières ». En effet, la convention d'animation signée en août 2009 est valable 3 ans, soit jusqu'en août 2012. Le renouvellement de la convention devra être instruit auprès des services de l'Etat dès le mois de mars 2012 afin de garantir la pérennité du poste de chargé de mission à mi-temps pour 2012/2015, et ainsi obtenir les subventions européennes qui financeront le poste.

6. Conclusion

En conclusion, les actions prioritaires à mener dans les mois qui viennent sont les suivantes :

- Mise à jour des informations du site Internet : <http://hautes-alpes.n2000.fr/piolit>
- Réunion à organiser avec les communes de Chorges et de Prunières : résultats du diagnostic territorial Terr'Aménagement et poursuite de l'étude
- Promotion de la Charte auprès des 5 communes et de l'ONF : objectif signature et engagement
- Réflexion à poursuivre contrats « Bois sénescents » en forêt du Sapet, visite sur site avec l'ONF
- Groupe de travail à créer pour le projet de sentier patrimoine sur la montagne de « Salados »...

Le copil valide à l'unanimité le programme d'animations prévues.

C. Durand remercie tous les membres du Copil pour leur participation.